Ville de La Sarre

2025

FAITS SAILLANTS

DU RAPPORT FINANCIER



RAPPORT SUR LES FAITS SAILLANTS

Ce rapport concernant la situation financière de la Ville de La Sarre est présenté conformément à l'article 105.2.2 de la Loi sur les cités et villes. Ainsi, lors d'une séance ordinaire du conseil, au plus tard en septembre, le maire doit présenter aux citoyennes et citoyens des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe.

Ce rapport doit être diffusé sur le territoire de la municipalité conformément aux modalités de diffusion déterminées par le conseil.

Lors de la séance du conseil du 13 octobre 2026, la trésorière a déposé le rapport financier pour l'année 2025 ainsi que le rapport d'audit de l'auditeur indépendant des états financiers de la Ville.



RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Faisant partie intégrante du rapport financier consolidé 2025, l'auditeur indépendant, Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L., a émis un rapport d'audit avec réserve. Son opinion se lisait comme suit :

« À notre avis, à l'exception des incidences des problèmes décrits dans la section Fondement de l'opinion avec réserve du présent rapport, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de La Sarre au 31 décembre 2025, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public. »



RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Fondement de l'opinion avec réserve :

Dans le cadre de l'application au 1er janvier 2023 du chapitre SP 3280 « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations », l'auditeur n'a pas été en mesure d'obtenir des éléments probants suffisants et adéquats en ce qui concerne le montant qui aurait dû être comptabilisé et les informations à fournir sur les obligations liées à la mise hors service des immobilisations.

Plusieurs municipalités au Québec ont cette réserve pour l'année financière 2025 notamment Rouyn-Noranda, Amos et Val-d'Or.



ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES

EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2025

REVENUS	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025
Taxes	10 825 030 $	11 034 848 $	11 326 932 $
Paiements tenant lieu de taxes	750 401 $	907 462 $	788 180 $
Transferts	2 394 030 $	2 057 875 $	2 104 360 $
Services rendus	1 546 475 $	1 659 885 $	1 650 302 $
Imposition de droits	266 221 $	204 700 $	417 521 $
Amendes & pénalités	123 517 $	143 500 $	184 431 $
Autres revenus	310 694 $	289 700 $	351 785 $
Total des revenus	**16 216 368 $**	**16 297 970 $**	**16 823 511 $**

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES

EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2025

DÉPENSES	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025
Administration générale	2 568 995 $	2 820 909 $	2 557 225 $
Sécurité publique	2 087 083 $	2 623 308 $	2 519 580 $
Transport	3 002 525 $	3 433 001 $	3 003 224 $
Hygiène du milieu	2 624 436 $	2 255 321 $	2 114 237 $
Santé et bien-être	56 945 $	253 420 $	172 738 $
Aménagement, urbanisme et développement	430 677 $	455 588 $	471 553 $
Loisirs et culture	2 986 083 $	3 492 255 $	3 523 133 $
Frais de financement	269 470 $	432 600 $	356 435 $
Amortissement	2 406 441 $	2 315 000 $	2 340 271 $
Total des charges	**16 432 655 $**	**18 081 402 $**	**17 058 396 $**
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	**(216 287) $**	**(1 783 432) $**	**(234 885) $**

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES

EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2025

AUTRES ÉLÉMENTS À DES FINS FISCALES	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025
Moins : revenus d'investissement	(491 224) $	- $	(111 158) $
Amortissement	2 406 441 $	2 315 000 $	2 340 271 $
Produit de cession et (gain)/perte sur cession d'immobilisations	4 650 $	- $	- $
Coût des propriétés vendues	28 164 $	- $	35 683 $
Remboursement de la dette à long terme	(531 945) $	(663 374) $	(664 959) $
Affectation aux activités d'investissement	(140 444) $	(96 250) $	(118 136) $
Affectation - Excédent accumulé	(152 788) $	228 056 $	210 996 $
Total des autres éléments à des fins fiscales	**1 122 854 $**	**1 783 432 $**	**1 692 697 $**
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales	**906 567 $**	**- $**	**1 457 812 $**

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

L'exercice financier 2025 de la Ville de La Sarre s'est soldé par :

Excédent de fonctionnement de : **1 457 812 $**

Soit : **9,00 %** du budget 2025

Budget 2025 : **16 297 970 $**

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

Écart entre le déficit prévu au budget et le surplus aux états financiers

Revenus supérieurs :	**400 000 $**
Revenus de taxes :	**180 000 $***
Droit de mutation & amendes :	**210 000 $**

*1,5 % de plus de revenus de taxes que prévu

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

Écart important entre le déficit prévu au budget et le surplus aux états financiers

Économies dépenses	**1 000 000 $**
Économies salariales	**440 000 $***
Honoraires professionnels	**220 000 $**
Autres économies	**340 000 $**

*7,1 % d'économie de la masse salariale totale de 6 220 000 $

ÉVOLUTION DU RATIO DES CHARGES NETTES PAR 100 $ DE RFU

ANNÉE	DÉPENSES	RFU	RATIO
2020	13 246 562 $	621 875 357 $	2,12 $
2021	13 576 378 $	656 063 972 $	2,07 $
2022	17 063 116 $	693 069 002 $	2,46 $
2023	16 473 948 $	761 282 016 $	2,16 $
2024	16 432 655 $	835 742 232 $	1,91 $
2025	17 058 396 $	853 204 161 $	2,00 $

L'un des indicateurs publiés par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) est le ratio des charges nettes (dépenses) sur la richesse foncière uniformisée (RFU). Ce ratio permet d'observer la tendance des charges de la municipalité par rapport à la croissance de l'économie locale.

La RFU comprend l'évaluation de tous les immeubles imposables ainsi que l'évaluation de certains immeubles non imposables pour lesquels la Ville reçoit des paiements tenant lieu de taxes (écoles, hôpitaux, etc.).

SITUATION FINANCIÈRE

Synthèse 2025

Excédent de l'année
1 457 812 $

9,00 %
du budget

Charges nettes par 100 $ de RFU
2,00 $

2,33 $
Moyenne 2024 des 10 villes comparables

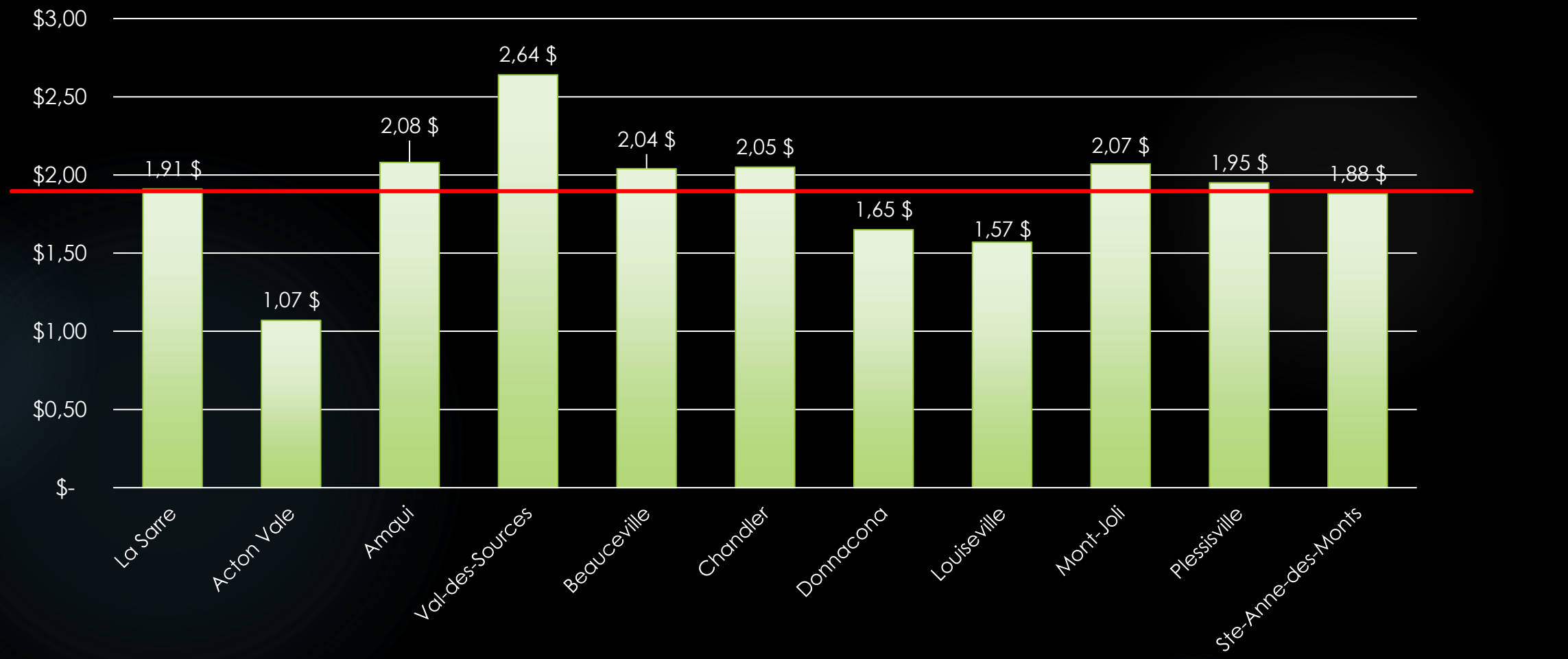
Actifs
40 721 013 $
(incluant les amortissements)

Augmentation de
1 923 113 $

Dette nette
14 154 033 $

Augmentation de
3 407 164 $

CHARGES NETTES PAR 100 $ DE RFU DES 10 VILLES COMPARABLES DU QUÉBEC EN 2024





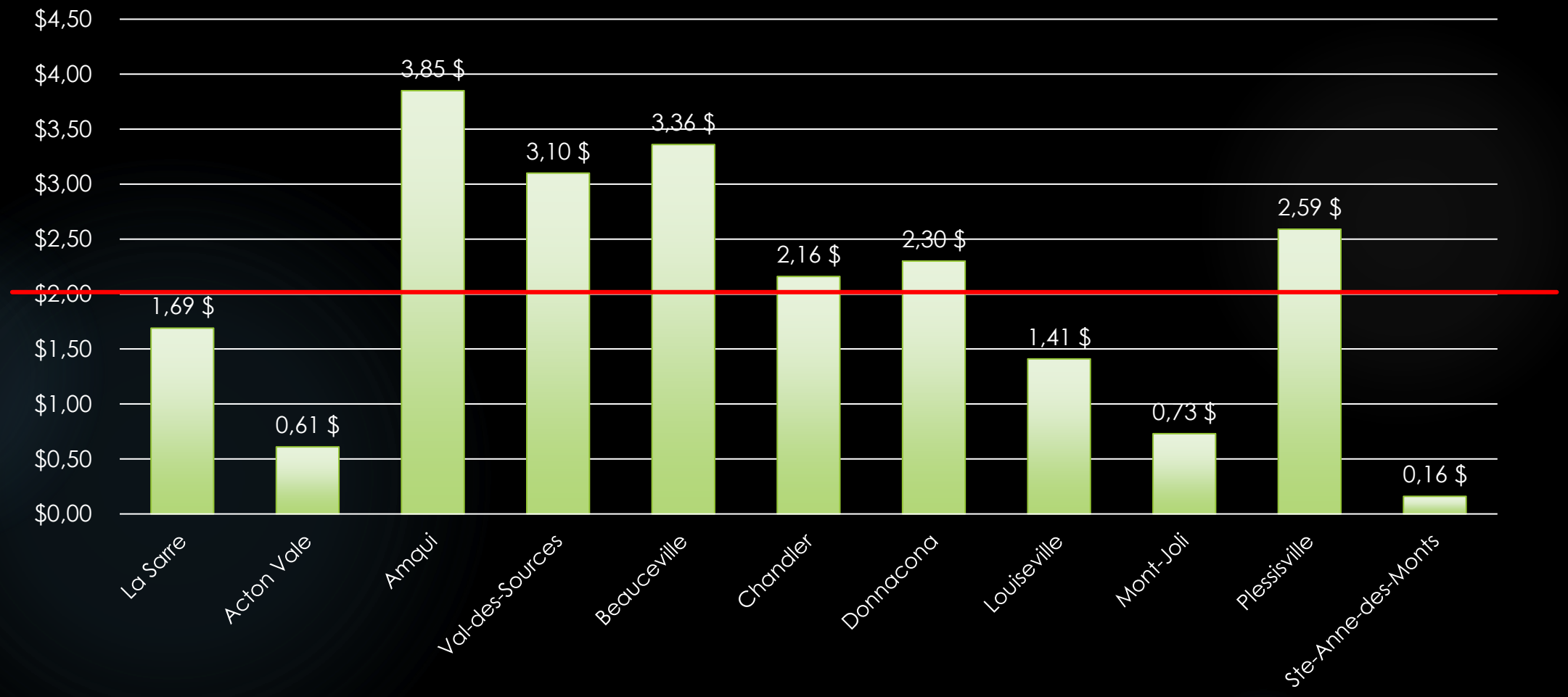
DETTE DE LA VILLE

COMPARATIFS ET FAITS SAILLANTS

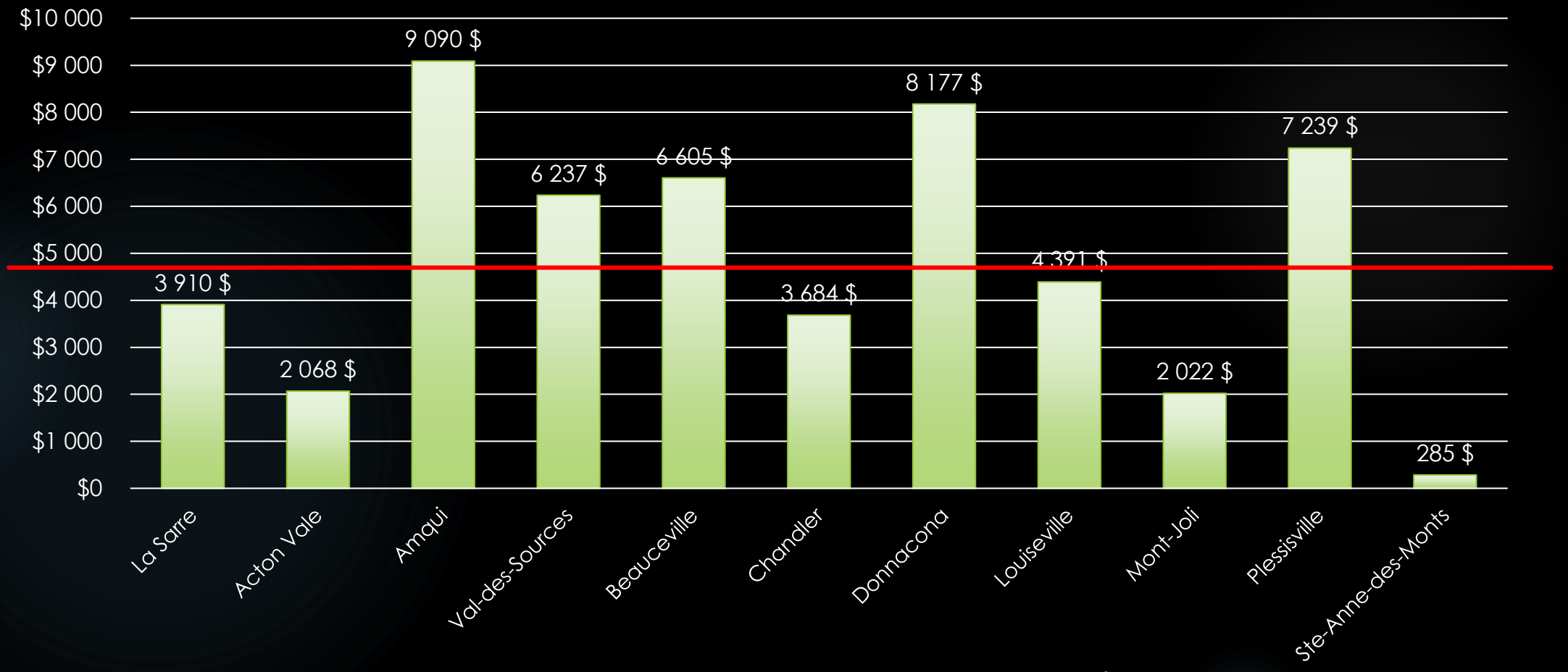
RESPECT DE LA POLITIQUE DE GESTION DE LA DETTE

	2024	2025	OBJECTIF DE NOTRE POLITIQUE
Service de la dette par rapport au budget de fonctionnement	6,48 %	6,94 %	Moins de 16 %
Endettement total net à long terme par 100 $ de RFU	1,69	1,52	Moins de 2,25
Endettement total net à long terme sur les revenus totaux	87 %	82 %	Moins de 125 %

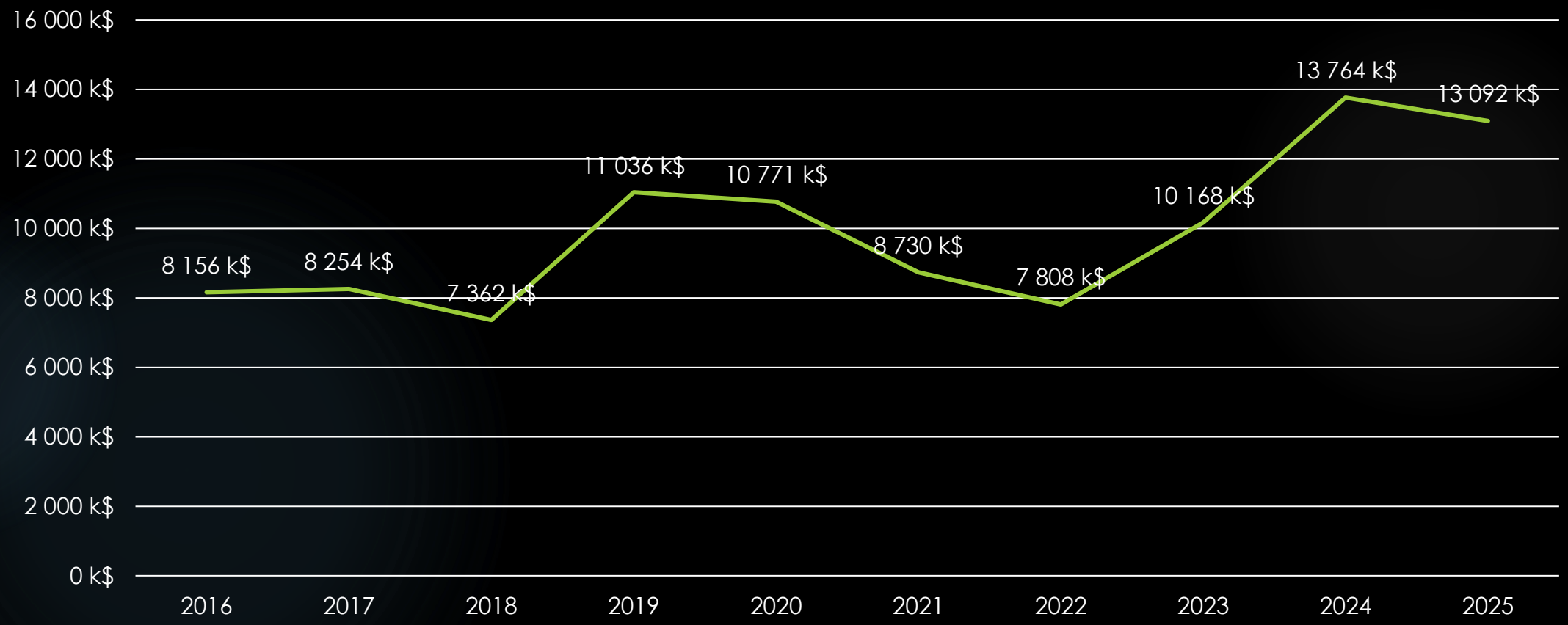
ENDETTEMENT À LONG TERME SUR LA RFU AU 31 DÉCEMBRE 2024 DES 10 VILLES COMPARABLES



ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME PAR UNITÉ D'ÉVALUATION AU 31 DÉCEMBRE 2024 DES 10 VILLES COMPARABLES

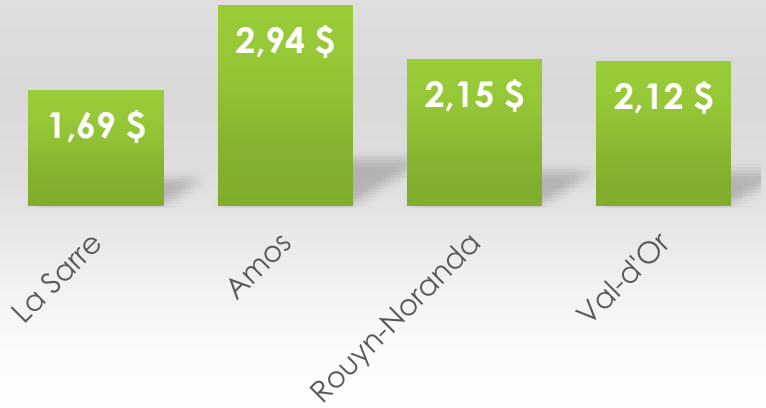


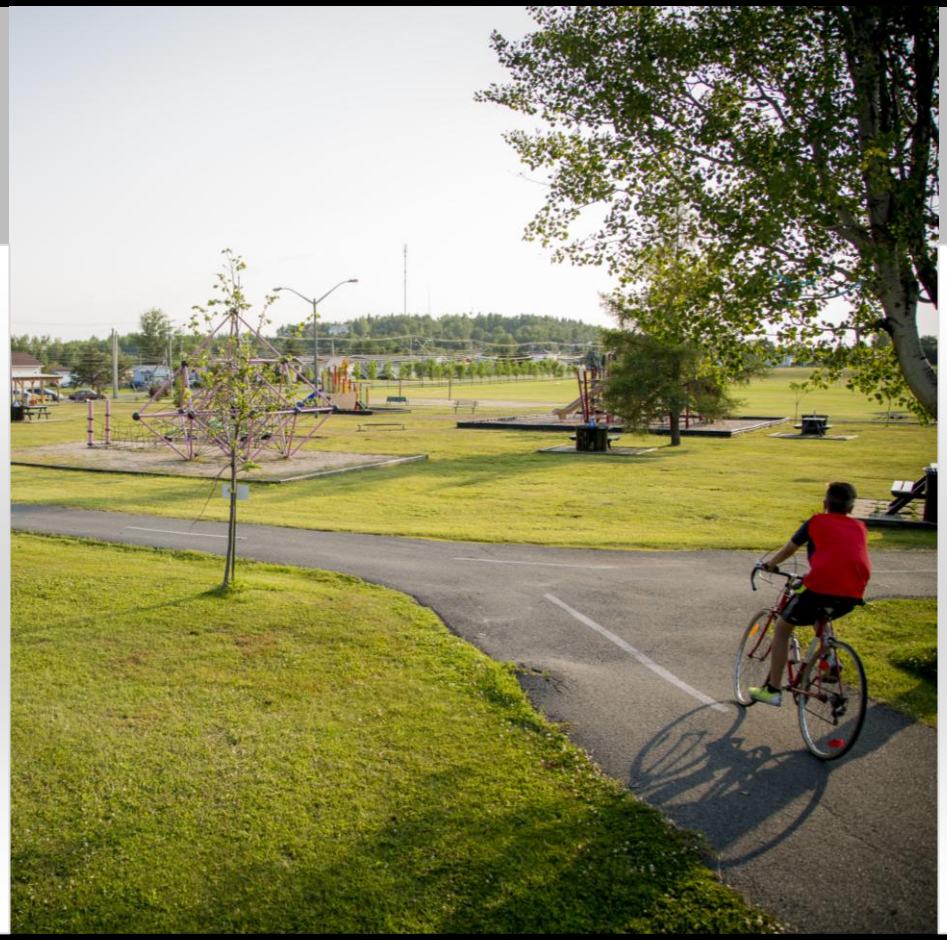
ÉVOLUTION DE L'ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME SUR 10 ANS



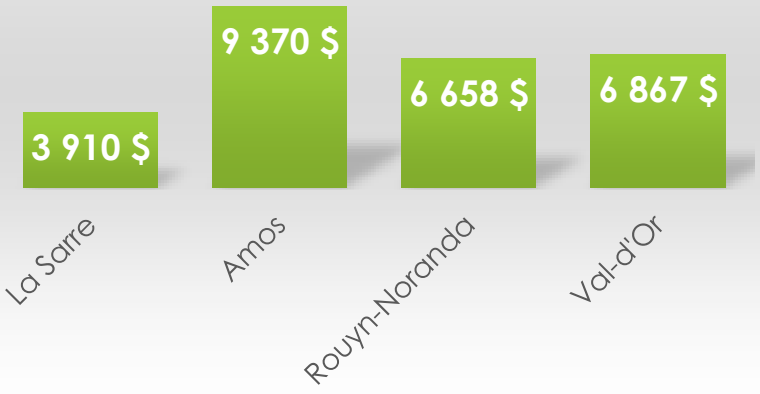
RATIO DE DETTE PAR RAPPORT AUX 4 PLUS GRANDES VILLES EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

ENDETTEMENT À LONG TERME SUR LA RFU AU 31 DÉCEMBRE 2024





ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME PAR UNITÉ D'ÉVALUATION AU 31 DÉCEMBRE 2024



SURPLUS ET DETTE DE LA VILLE

Un levier pour les prochaines années

Vision : Planifier l'avenir!

Surplus affectés :

- Développement économique et du parc industriel (axe 1 du plan stratégique)
- Gestion et protection de l'eau potable (axe 3)
- Gestion des eaux usés (axe 3)

Capacité d'endettement pour des projets porteurs :

- Projets structurants et subventionnés afin de maximiser les retombées positives pour les citoyennes et les citoyens

CONCLUSION

Notre ville est en bonne santé financière. C'est une excellente nouvelle!

Des défis sont tout de même à venir et il faut s'y préparer. Partout au Québec, les municipalités doivent composer avec des routes, des bâtiments et des infrastructures qui vieillissent, alors que les coûts pour les réparer ou les remplacer augmentent sans cesse[1].

Comme communauté, nous aurons des choix importants à faire dans les prochaines années. Il faudra s'assurer d'investir au bon endroit, au bon moment, tout en maintenant un compte de taxes juste et raisonnable pour les familles et les entreprises.

[1] https://umq.qc.ca/wp-content/uploads/2026/05/00498umq-brochure-fiscalite-numerique.pdfmq-brochure-fiscalite-numerique.pdf

CONCLUSION

Pour nous guider dans ces décisions, le conseil municipal a adopté un plan stratégique en 2026. Ce plan nous donne une direction claire et nous permet de concentrer nos efforts sur ce qui compte le plus pour les citoyennes et les citoyens.

Avec une vision commune, une équipe engagée et une population fière, La Sarre est prête à relever les défis de demain et à saisir les occasions qui se présenteront.

L'avenir nous appartient!



MERCI!

- lasarre.ca
- info@ville.lasarre.qc.ca
- 819 333-2282